

AVIS DES SOCIETES

Attijari bank
24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord
1080 Tunis

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2018

(Mt. en milliers de dinars)

	Du 01/10/2018 Au 31/12/2018	Du 01/10/2017 Au 31/12/2017	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Var décembre 2018-17
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	193 255	150 014	727 235	564 695	28,78%
Intérêts et revenus assimilés	132 373	99 550	483 546	358 647	34,83%
Commissions (en produits)	29 745	26 109	114 085	104 852	8,81%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	20 972	16 617	89 489	65 699	36,21%
Revenus du portefeuille d'investissement	10 165	7 738	40 115	35 497	13,01%
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	78 642	55 791	289 971	202 778	43,00%
Intérêts encourus et charges assimilées	75 670	54 390	281 989	197 801	42,56%
Commissions encourues	2 972	1 401	7 982	4 977	60,38%
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	
3) PRODUIT NET BANCAIRE	114 613	94 223	437 264	361 917	20,82%
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 007	1 760	8 453	7 249	16,61%
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	54 044	41 346	197 430	160 105	23,31%
Frais de personnel	34 894	31 602	130 511	120 122	8,65%
Charges générales d'exploitation ¹	19 150	9 744	66 919	39 983	67,37%
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			953 888	1 004 894	-5,08%
Portefeuille Titres Commercial			150 329	417 461	-63,99%
Portefeuille Titres d'Investissement			803 559	587 433	36,79%
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE ²			5 462 303	5 206 731	4,91%
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT ³ :			6 760 709	6 001 626	12,65%
Dépôts à vue			3 123 070	2 692 542	15,99%
Comptes d'épargne			2 201 054	1 997 664	10,18%
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			215 345	182 103	18,25%
10) CAPITAUX PROPRES ⁴			490 612	408 383	20,14%

¹ Les charges générales d'exploitation tiennent compte de la cotisation au fonds de garantie des dépôts bancaires prévue par le décret gouvernemental n°2017-268 et de la contribution sociale de solidarité instituée par la loi n°2017-66 du 18 décembre 2017, portant loi de finances pour l'année 2018.

^{2 et 3} Les chiffres de 2017 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

⁴ Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période.

I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 31 décembre 2018 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille titres d'investissement.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2018 sont déduits du résultat.

Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2018 sont rajoutées au résultat.

Les indicateurs d'activité ont tenu compte de l'impact de la contribution au fonds de garantie des dépôts bancaires prévue par le décret gouvernemental n°2017-268 et de la contribution sociale de solidarité instituée par la loi n°2017-66 du 18 décembre 2017, portant loi de finances pour l'année 2018.

II/ LES FAITS MARQUANTS

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 12.65% par rapport au 31 décembre 2017. Les dépôts à vue et les comptes d'épargne ont évolué respectivement de 15.99% et 10.18%.

Les encours de crédit ont augmenté de 4.91% par rapport à fin décembre 2017 pour s'établir à 5.46 milliards de dinars.

Au 31 décembre 2018, le Produit Net Bancaire (PNB) s'est situé à 437.264 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 20.82% par rapport à décembre 2017.